Tout d'abord, l'accord le plus parfait régna dans le ménage, les discussions étaient des plus rares et quand il en surgissait, elles étaient peu sérieuses ; cet état de choses dura une huitaine d'années. Il y a un an ou deux seulement que les querelles se multiplièrent entre les époux, par suite sans doute des allures un peu frivoles de la femme Landas.

Au commencement du mois d'octobre dernier, les époux Landas reprirent à leur compte, un estaminet rue Auguste-Seydoux, près du bal Langlet. Comme par le passé cependant, Landas continua à se rendre à son atelier, à la fabrique Moguet, dont il était un excellent ouvrier ; sa femme, elle, abandonna son emploi pour garder l'établissement.

Cette reprise fut une faute, car on peut considérer qu'elle fut l'origine en quelque sorte du drame dont nous avons à nous occuper.

UNE EPOUSE INFIDELE

L'estaminet était en effet, fréquenté par un individu peu recommandable, âgé de 23 ans, dont les parents sont épiciers à Caudry. Ce jeune homme fit une cour assidue à la femme Landas ; il fut agréé et passa la plus grande partie de son temps en compagnie de son amie, tandis que le mari de cette dernière était à l'usine.

Il avait toutes les facilités pour pénétrer sans être vu, chez les époux Landas ; sa demeure attenait par derrière à celle de ces derniers ; un simple mur à escalader et il se trouvait dans les bras de sa maîtresse.

SURPRIS !

Mais, tout a une fin et un beau jour, il y a environ trois semaines, l'amant fut surpris par Landas qui, pour le punir de son audace, lui administra une maîtresse volée. L'encolleur s'étant trouvé en retard pour la rentrée de 6 h. ½ à l'usine, avait décidé de ne se rendre à l'atelier qu'à 8 heures. C'est alors qu'en restant chez lui, il avait découvert les amours coupables de son épouse.

A la suite de cette scène, Landas mit sa femme à la porte du domicile conjugal et céda son estaminet à M. Hublard, dont il reprit l'appartement, 16, rue de la République.

Cet appartement se composait de deux chambres au 1er étage, l'une, la plus grande donnant sur la rue; l'autre contiguë à cette dernière. Le rez-de-chaussée de l'immeuble était occupé par la propriétaire, Mme veuve Sarcy.

Il y a une huitaine de jours, Landas se rendit au domicile de ses beaux-parents chez lesquels s'était réfugiée sa femme et pria cette dernière de réintégrer sa demeure conjugale et de reprendre la vie commune.

Cette proposition fut acceptée par l'épouse et la semaine se passa en des aménagements dans l'appartement de la rue de la République.

NOUVELLE SCÈNE.— NOUVELLE FUITE

Dimanche dernier, au cours de la soirée, une discussion surgit entre les époux, discussion violente, mais peu bruyante cependant, puisque les voisins n'en perçurent point les éclats; s'ils en furent informés, ce fut de la bouche même de la femme Landas, le lendemain. Cette scène, sans doute, avait encore eu pour sujet les anciennes relations amoureuses de l'épouse.

Landas, en effet, depuis quelques jours, semblait préoccupé. Ses camarades d'atelier, qui ne connaissaient que trop sa malheureuse histoire, le taquinaient à tout propos et l'encolleur en souffrait. Le lendemain de cette nouvelle scène, la femme Landas profita de l'absence de son mari pour faire un paquet de ses vêtements et reprendre le chemin du domicile de ses parents, rue Hiolin. Cette nouvelle fuite exaspéra Landas qui crut que son épouse voulait partir avec son amant. Dès lors, sa résolution devait être prise; la vie lui semblait insupportable ainsi et il jura sans doute de se venger de l'infidèle.

Hier matin, comme d'habitude, il gagna l'usine; mais il n'y resta que peu de temps; il demanda à son patron, vers 7 heures, l'autorisation de sortir.

Il passa à l'estaminet Gallègue où il absorba deux grands verres de genièvre, puis se rendit chez ses beaux-parents vers neuf heures du matin. Il y rencontra sa femme, qu'il pria encore de reprendre la vie commune. — C'est fini, reviens avec moi ; j'oublierai le passé et je ne te ferai plus rien. Le père Barras intervint alors et engagea sa fille à se rendre aux prières de son époux.

LE DRAME

Les époux Landas réintégrèrent ensemble leur domicile de la rue de la République.

Que se passa-t-il ensuite ? On ne peut qu'émettre des suppositions. Les voisins ne perçurent pas le moindre bruit de discussion dans l'appartement Landas; le silence même régna plutôt anormal. A la rentrée des ateliers ni Landas,ni son épouse ne furent aperçus. A midi, les sœurs de la tisseuse, inquiètes de ne pas rencontrer celle-ci et sachant les difficultés qui existaient entre elle et son mari, vinrent pour s'enquérir de ce qui se passait. La porte de la demeure était fermée. Soudain, ayant regardé par le trou de la serrure, elles poussèrent un cri d'horreur ; sur le lit, ne donnant plus signe de vie, elles venaient d'apercevoir leur sœur complètement inanimée. Elles coururent chercher leur père. La porte fut enfoncée et alors les parents de la femme Landas se trouvèrent en face d'un affreux spectacle. Sur sa couche, la malheureuse gisait étranglée et déjà raidie, tandis qu'au plafond le cadavre du mari meurtrier se balançait. Tous deux étaient morts.

La malheureuse victime en se défendant, avait été égratignée par ses ongles ou même ceux de son meurtrier.

UNE LETTRE

M. Hivert, commissaire de police, prévenu, arriva bientôt, accompagné d'un agent, et sur-le-champ se mit en devoir de procéder à son enquête. Mais soudain son regard fut attiré par un papier placé sur une table de la chambre, à côté d'un portemonnaie contenant 150 francs.

Le papier était simplement une lettre du meurtrier, Landas lui-même. Elle était ainsi conçue :

« Monsieur le Commissaire,

« Vous enverrez cette lettre à Monsieur Gaston ou Achille Brochard, à Dallon, près de Saint-Quentin (Aisne).

« J'ai fait mourir ma femme, vous demanderez des explications pourquoi je l'ai fait mourir.

« Maintenant je vais me faire mourir aussi. Je vais me pendre.

« Monsieur le commissaire ,envoyez cette lettre à Dallon, près de Saint-Quentin. Il me reste 129 fr. 50 (70 fr. en or, 55 fr. en argent et 4 fr. 50 en petites pièces). »

A CAUDRY

UN ARABE

frappe une cabaretière d'un coup de couteau

Sidi, un arabe Algérien, marchand de tapis, est installé depuis plusieurs mois au café des « Six Faces », tenu par Mlle Aline Proy, rue Neuve, et depuis son arrivée des scènes violentes se sont déjà produites entre lui et la cabaretière. Lundi, au cours d'une nouvelle altercation, il frappa cette dernière d'un coup de couteau, puis il lui lança un violent coup de poing qui l'atteignit à l'œil droit. Il quitta ensuite l'établissement en proférant des menaces de mort. Mlle Proy a porté plainte.

A WIZERNES

Un ouvrier meurt mystérieusement

AU COURS D'UNE « NOCE »

Dimanche soir, à 9 heures et demie, un coupé de louage s'arrêtait à Wizernes, en face de l'estaminet tenu par M. Demont-Pélerin. Trois individus en descendirent portant un quatrième personnage qui semblait dormir. Ils entrèrent chargés de leur fardeau dans l'estaminet et le déposèrent sur une chaise. L'homme qu'ils portaient, du nom de Léon Collet, 59 ans, papetier, était pensionnaire chez M. Demont qui, en voyant son pensionnaire dans cet état, s'enquit de ce qui lui était arrivé.

Les trois compagnons, parmi lesquels se trouvait le nommé Louis Doutremer, répondirent que Collet étant ivre-mort, ils avaient tenu à le ramener de St-Omer à sa pension, puis ils burent chacun une chope et disparurent comme ils étaient venus, dans la voiture qui les avait amenés.

Or Collet était mort, ce dont on s'aperçut après le départ des trois compagnons. Il était mort, semble-t-il, d'une congestion causée par le froid...

On se demande comment les compagnons de Collet n'ont pas eu l'idée d'aller chercher un médecin à St-Omer, dès qu'ils virent que l'indisposition de leur ami prenait des proportions inquiétantes. L'enquête ouverte va probablement éclaircir cette affaire qui reste mystérieuse sur plusieurs points et qui a produit une profonde émotion dans tout le village de Wizernes.

SOCIÉTÉ RÉPUBLICAINE

des Conférences Populaires

A SIN-LE-NOBLE

Samedi dernier 18 janvier 1908 eut lieu à Sin-le-Noble une conférence populaire. Placée sous les auspices du « Cours d'adultes » et la présidence du docteur Franco, la conférence devait être donnée à l'Ecole des garçons, par M. le docteur Hérin, délégué de la section de Monchecourt. Mais notre ami, retenu dans sa section par une conférence du même genre, fut remplacé par M. Versquel, instituteur à Douai, qui entretint ses auditeurs d'une question historique de la plus haute importance : « Politique intérieure du second Empire et ses conséquences ». En quelques mots bien sentis, l'honorable président, dont le dévouement à toutes les œuvres d'instruction et d'éducation est inlassable, remercie les auditeurs d'être venus en aussi grand nombre (plus de 250 personnes se pressaient dans la salle de classe trop exiguë pour les contenir) ainsi que les membres de la section qui l'ont appelé à la présidence, remercie le conférencier et lui donne la parole.

Pendant plus d'une heure, le dévoué conférencier présente le parti républicain se débattant dans des difficultés insurmontables, il nous montre ses progrès lents et incessants, l'entrée des 5 à la Chambre ; puis en 1863, l'élection d'une trentaine de républicains ; les succès de 1869 qui en amena au corps législatif une quarantaine. Entre temps, il retrace le procès Delecluze et Ranc, décrit le meurtre et les obsèques de « Victor Noir », etc. Passant rapidement sur l'année terrible et la commune, il rémémore les faits saillants de l' « Ordre Mordi », l'élection des 363, le vote de la constitution de 1875 et termine par un vigoureux et éloquent éloge du régime républicain. De multiples et vigoureux applaudissements terminent cette admirable péroraison et le calme renaissant, MM. Briatte frères font défiler sous les yeux des spectateurs une série de projections lumineuses. se rapportant au sujet traité !

M. le docteur Franco remercie l'infatigable orateur, se déclare très heureux d'avoir présidé une conférence aussi intéressante et lève la séance M. Ruffin, directeur d'Ecole, remercie conférencier et président, fait défiler une série de vues amusantes qu'il commente très spirituellement et la soirée prit fin, le plus gaiement du monde, par le tirage d'une tombola gratuite.

A AUBIGNY-AU-BAC

Le 19 janvier, avait lieu à Aubigny-au-Bac une conférence populaire. Placée sous la présidence de M. Dumont Pilon, maire, la conférence était donnée par M. Versquel, instituteur à Douai, qui avait choisi pour sujet : « Une page d'histoire contemporaine ». Dans la salle de classe se pressaient plus de 250 personnes, parmi lesquelles nous avons remarqué quelques conseillers municipaux, M. Taine, instituteur ; Gernez, ancien directeur de l'Institut Turgot, de Roubaix ; Foucaut E., adjoint au maire et président de la section de Sin-le-Noble, etc.

M. Taine, le dévoué instituteur de la commune présente son collègue et ami M. Versquel, l'infatigable pionnier des idées laïques et le remercie d'être venu à Aubigny-au-Bac y apporter la bonne parole républicaine. Des applaudissements nourris accueillent l'arrivée au bureau de M. Versquel, qui remercie les auditeurs de la sympathie qu'ils lui témoignent « je m'efforcerai, dit-il, de mériter les éloges trop flatteurs que M. Taine a bien voulu m'adresser, et les applaudissements qui les ont accueillis ». M. Versquel expose longuement le but de la société républicaine des Conférences populaires, qui compte actuellement 110 sections dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais et pénètre même dans la Somme et dans l'Aisne. Elle multiplie les conférences et va jusqu'aux endroits les plus reculés. Elle ne fait pas de politique militante, n'étant l'instrument d'aucun parti, ni d'aucun groupe ; mais elle est essentiellement républicaine Elle a pour but la diffusion dans les masses des idées de justice et de vérité, elle a pour idéal la fondation d'une république humaine et fraternelle, en un mot « elle fait des électeurs, et non des élections ».

Des applaudissements unanimes accueillent ce brillant exposé et l'infatigable conférencier entre immédiatement dans le vif de son sujet, qui a pour titre « Une page d'histoire contemporaine ». Nous ne pouvons, à notre grand regret, donner le compte rendu de cette substantielle conférence, disons qu'elle plut beaucoup à l'auditoire, qui se retira heureux et satisfait. M. Taine remercie le conférencier, et annonce qu'une section sera constituée à Aubigny-au-Bac, et pour atteindre ce but, il compte beaucoup sur le dévouement de ses concitoyens.

PETITS ÉCHOS RÉGIONAUX

ACCIDENTS

A Vicoigne. — Le chauffeur de l'usine à boulets de la Compagnie de Vicoigne, Benoni Brulé, 45 ans, vérifiait la marche d'une machine, lorsqu'il eut la main droite écrasée dans un engrenage et dut subir l'amputation.

A Dunkerque. — En travaillant au chargement du vapeur « Amiral Hamelin », M. Alfred Fenard, journalier, demeurant à Saint-Pol-sur-Mer, a eu la main gauche prise et écrasée entre des rails.

— M. Henri Henderyck, journalier, demeurant à Rosendaël, qui travaillait à bord du vapeur « Hygland-Prince », est tombé du tabernacle sur le pont se blessant grièvement au bras gauche.

— Un surveillant pointeur, M. Emile Daems, demeurant à Malo-les-Bains, qui était occupé sur le quai de Freycinet, est tombé si malheureusement qu'il s'est fracturé le péroné gauche.

VOLS

A Hérin. — Un individu, se disant envoyé par Mlle Pillion, d'Oisy, s'est fait remettre 5 kilos de fil de fer par M. Achille Behal, mécanicien, rue des Ecoles, puis a pris la fuite. Le commerçant lésé a déposé une plainte.

Baccalauréats. — Le ministre de l'instruction publique a fixé, pour les académies des départements, la date de l'ouverture de la première session des baccalauréats au lundi 6 juillet.

DANS L'ARMÉE

Pas de licenciement de personnels civils. — Le ministre de la guerre vient d'informer les généraux commandant de corps d'armée qu'il a décidé qu'aucun licenciement de personnel (employés, ouvriers et ouvrières) ne devra avoir lieu dans les magasins administratifs (vivres, fourrages, habillement, santé), avant le 1er avril 1908.

Cette décision est applicable aussi bien au personnel embauché à titre temporaire qu'à celui embauché sans limitation de tâche ni de durée.

Le personnel qui aura été licencié depuis le mois de décembre dernier devra être réembauché dès réception de la présente dépêche.

LA BELGIQUE

Le coup de grisou de Couchant-de-Flesel

Bruxelles, 21 janvier.

Par suite du décès de nouveaux blessés, le nombre des morts dans la catastrophe de Couchant-de-Flesel s'élève à dix. Les autres blessés, au nombre de six, se portent relativement bien. Comme ils étaient assez éloignés de la galerie où l'accident s'est produit, ils ont été moins atteints par le feu et le gaz. La plupart de ceux qui ont pu être ramenés au jour étaient ou hébétés ou comme paralysés. D'autres étaient agités d'une sorte de danse de Saint-Guy et tenaient des propos incohérents. Un témoin a raconté une scène qui l'a vivement impressionné. Au moment, dit-il, où l'on venait de sortir des mineurs plus ou moins grièvement brûlés, l'un d'eux, gravement atteint, se précipita dans une cuve d'eau glacée qui se trouvait toute proche. On s'empressa de le retirer et de le transporter chez lui où il expirait quelques heures après. Les dégâts dans la mine sont assez importants. Des ouvriers qui y sont descendus disent que des éboulements s'y sont produits sur une grande longueur. A un seul endroit, on a retrouvé quatre cadavres presque groupés. Un député socialiste interpellera le gouvernement au sujet de la catastrophe.

L'Exposition de Bruxelles

Bruxelles, 21 janvier.

La France vient d'envoyer son adhésion officielle à l'exposition de Bruxelles. Cette décision, qui prouve la sympathie constante et précieuse du gouvernement de la République pour la Belgique, a produit ici une vive satisfaction. On assure que l'Allemagne,pour la première fois, suivra l'exemple de la France. On ajoute que le gouvernement de Berlin veut faire une participation sensationnelle.

LES GRÈVES

A ARQUES

Un incident de travail

Un incident de travail s'est produit lundi à Arques, à la cristallerie Avot et Durant.

Peu de temps après la rentrée de l'usine, un ouvrier s'étant plaint auprès de ses camarades d'avoir été changé de poste et de catégorie par la Direction, il fut décidé que l'on quitterait aussitôt le travail. Cette décision fut mise à exécution. Mais le Syndicat intervint et l'on trouva que c'était mettre vraiment trop de hâte et de précipitation à déclarer la grève. Les ouvriers revenant sur leur premier mouvement, résolurent de rentrer à l'usine Ce qui fut fait à l'heure du déjeuner. Quant à la question en litige, ceci est plus légal et moins sans gêne, elle sera soumise au Conseil des Prud'hommes.

CHRONIQUE MINIÈRE

Election de délégués mineurs aux Mines de Flines

Une élection de délégués mineurs aura lieu le dimanche 12 février prochain aux mines de Flines.

Carnet du Lecteur

DEUIL

A Merville. — Lundi dernier ont eu lieu les funérailles du fils aîné de M. Achille Luchart-Mallet, constructeur de bateaux à Merville, enlevé à l'âge de 16 ans à l'affection de ses parents Une foule nombreuse et sympathique suivait le convoi En cette douloureuse circonstance, nous présentons à M Achille Luchart-Mallet nos condoléances attristées

BOURSE DE BRUXELLES

Bruxelles, 21 janvier.

Obligations. — Bruxelles 1902 107. — Bruxelles 1905 94,37 — Anvers 1887 98,37 — Anvers 1903 97. — Gand 1896 82.37

Charbonnages. — Anderlues 820, . — Bernissart 540. — Bois-d'Avroy 1022. — Charbonnages Belges 610, . — Chevalières 1820, — Courcelles - Nord 1990. — Fontaine l'Evêque 2080, — Ham-sur-Sambre 740, — Hornu-Wasmes . . . — Houillères Unies 317,.. — La Haye 1035,. — Mariemont 2385, — Monceau 675,. — Nord Charleroi 2715, — Patience 995.. — Produits au Flénu 5920,. — Réunis de Charleroi 2035.. — Gouffre 1885,.. — Trieu-Kaisin 1067,. — Horloz 2200,

LE SAMEDI 25 JANVIER

NOUS COMMENCERONS

en feuilleton

LUCIENNE

Par Judith GAUTIER

Sous ce titre sans prétention, l'éminent écrivain a composé un roman de passion aiguë. C'est l'histoire d'une jolie femme qui, abandonnée dès son plus jeune âge, s'est laissé emporter dans le monde luxueux de la haute galanterie et qui, soudainement aimée d'un pur amour qu'elle partage mais dont elle se sait indigne, tente de se régénérer avec une énergie sublime, a aboutissant hélas qu'à une atroce désillusion qui la tue.

On ne lira pas sans une profonde émotion ces pages si humainement pensées et si délicatement écrites.

Dernière Heure

A LA GAUCHE RADICALE

M. Dron, député du Nord, élu vice-président

Paris, 21 janvier.

La gauche radicale a procédé aujourd'hui à la nomination d'un vice-président, en remplacement de M. Chapuis, nommé président du groupe

M. Gustave Dron a été élu à l'unanimité.

Me HERVÉ

devant le Conseil de l'Ordre

Paris, 21 janvier.

Me Gustave Hervé a comparu devant le conseil de l'ordre des avocats de la cour d'appel de Paris, la chambre criminelle de la cour de cassation ayant rejeté son pourvoi contre l'arrêt de la cour d'assises qui avait condamné Me Gustave Hervé à un an d'emprisonnement pour outrages et diffamation envers l'armée.

Me Hervé a demandé par ses conclusions au conseil de l'ordre de se déclarer incompétent; il récuse les membres du conseil, se basant sur ce fait qu'ils ont déjà, en partie, refusé son admission au stage en 1905 Il réclame pour le juger la réunion d'une assemblée générale des avocats du barreau de Paris, c'est-à-dire la juridiction qui fut appliquée à l'avocat Linguet en 1781

Le conseil ayant repoussé les conclusions, M Hervé et son avocat Me Bonzon, ont quitté la salle. Les membres du conseil ont alors tenu une délibération secrète sur les résultats de laquelle ils se sont renfermés dans le mutisme le plus absolu.

VIEILE RENTIÈRE ASSASSINÉE

Arrestation de l'assassin

Nancy, 21 janvier — Mme veuve Balosse, âgée de 81 ans, rentière à Eulmont, a été trouvée assassinée. Le cadavre baignait dans une mare de sang L'enquête a révélé que la victime avait été frappée à la tête de 22 coups d'un instrument semblant être un marteau à pic dont se servent les charpentiers et les tailleurs de pierres Le vol a été le mobile du crime. L'assassin a dérobé un millier de francs en espèces Des titres d'une valeur de 25.000 fr ont été retrouvés dans le tiroir d'une commode qui n'a pu être ouvert.

Près du cadavre se trouvaient deux chats qu avaient mangé l'index et le médius de la main de la pauvre vieille L'assassin a été arrêté. C'est un nommé Hureaux âgé de 30 ans, fils d'une excellente famille d'Eulmont Il a été trouvé porteur d'une somme de 111 francs, dont une pièce de 40 francs en or, toute souillée de sang ; il portait une valise renfermant des vêtements de drap fraîchement lavés Il a avoué avoir pénétré chez la veuve avec l'intention de la voler, mais surpris par elle, il l'a assommée avec une bûche et achevée à coups de talon.

JEUNE FILLE ÉTRANGLÉE

Vesoul, 21 janvier.

Mardi soir, à dix heures. on a découvert dans les bois, près de Saint-Loup-sur-Semouse, le cadavre d'une jeune fille de 28 ans, Célina Saint-Chely, originaire d'Ainvelle. Cette jeune fille était venue l'après-midi à Saint-Loup livrer un travail de broderie et portait sur elle une quarantaine de francs ; elle avait été étranglée à l'aide d'une corde et bâillonnée avec un mouchoir.

Émouvant suicide d'une abandonnée

Toulon, 21 janvier.

Un suicide émouvant vient de se produire dans une villa du Mourillon Une dame Capronier, âgée de quarante ans, qui avait vécu pendant 20 ans avec un officier de marine, embarqué sur le « Vaucluse », aviso-transport arrivé hier du Pacifique, s'est empoisonnée avec une décoction de pavot et de laudanum.

La pauvre femme attendait avec anxiété le retour du transport pour revoir son ami, mais sa déception fut grande lorsqu'elle apprit que celui-ci avait débarqué à Saïgon et s'y était marié Elle en conçut un tel chagrin qu'elle but du poison, puis se lia les mains C'est dans cet état qu'on l'a retrouvée, couchée sur son lit.

LA VENTE DES HUITRES

Une circulaire de M. Clémenceau

Paris, 21 janvier.

Dans une circulaire aux préfets, M Clémenceau vient de prescrire des mesures spéciales pour la conservation, le transport et la vente des huîtres, afin de prévenir le retour des accidents typhiques qui, il y a quelques années, ont ému l'opinion.

En dehors des mesures qui doivent mettre les parcs à l'abri de toute pollution, il importe d'abord que les parqueurs, lors de l'expédition, débarrassent les huîtres des impuretés de toutes sortes : parasites végétaux ou animaux recouvrant leurs coquilles et qui peuvent amener, en cours de route, des fermentations dangereuses.

La bonne confection des emballages n'est pas moins nécessaire pour assurer leur conservation.

Enfin, il faut proscrire absolument une pratique trop souvent suivie par les marchands ou dépositaires et qui consiste à rafraîchir les paniers d'huîtres à l'étalage avec une eau de qualité douteuse.

A ROUBAIX

IMMENSE INCENDIE

A minuit, un incendie s'est déclaré dans le séchoir de l'établissement Benoist frères, laines et déchets, rue de l'Ouest. Les pompiers arrivèrent rapidement , mais leurs efforts ne purent préserver les vastes magasins remplis de marchandises.

A 2 heures du matin, le feu fait rage ; les torrents d'eau déversés ne parviennent pas à l'atténuer. Les dégâts atteindront plusieurs centaines de mille francs.

DEMANDEZ UN
"DUBONNET"
VIN TONIQUE AU QUINQUINA
GRAND PRIX 1900
8358

LILLE

La Conférence de M. Métayer

A LA SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE

De la conférence faite dimanche par M. Métayer, avec une élégance de forme et une précision nettement remarquée, se déduit la raison du succès de son cours et de l'estime qu'ont, de l'enseignement qu'il donne, les savants et les industriels qui ont été à même de l'apprécier.

Ce jeune professeur, qui depuis cinq ans, a succédé à Jordan, est de ceux qui croient que la vérité ne se cantonne pas dans le cadre de nos frontières. C'est, non seulement en France, mais à l'étranger, dans les grandes usines de l'Europe, qu'il a été puiser une documentation serrée et méthodique, sélectionnant parmi les meilleures solutions adoptées aux nombreux problèmes posés.

Ce sont ces problèmes qu'il réussit à faire saisir aux jeunes ingénieurs dont l'éducation métallurgique lui est confiée. Certes, ce n'est pas dans les limites étroites du tableau noir, ni par l'aridité des chiffres et des schémas qu'il peut montrer à ses jeunes gens encore ignorants de l'usine pour la plupart, le fonctionnement et l'agencement des rouages multiples auxquels ils seront appelés à participer à la sortie de l'école.

M. Métayer a été, à l'Ecole Centrale, l'instigateur de ce mode d'enseignement par les yeux que nous avons été à même d'apprécier dimanche ; il a compris combien l'élève se pénétrerait davantage de l'esprit d'une méthode ou d'un appareil, en en percevant successivement d'abord le dessin exact puis la vue fixe qui donne idée d'une importance relative de chaque élément, enfin, de la vue animée qui montre au point de vue pratique, le fonctionnement et l'organisation d'ensemble.

Cette conférence, dont l'intérêt puissant a été apprécié par l'éminent public qui assistait à cette séance de la Société Industrielle, avait pour titre : « Le Siècle de l'Acier ». C'est dire que, deux heures durant, le jeune maître nous a entretenu d'un sujet dont le développement aurait comporté l'emploi de longues heures que malheureusement il ne pouvait nous consacrer. Nous n'essayerons donc point de condenser dans un résumé les éléments précieux qui constituaient le fond de cette causerie. Cependant, nous retiendrons l'introduction de quelques mots concernant l'approvisionnement des minerais de fer dans les usines sidérurgiques. Il a montré que, pour une telle activité, le sol de l'Europe est merveilleusement prodigue, qu'il suffit de jeter les yeux sur les richesses minières du Vieux Monde, pour être impressionné par l'étendue et la disposition des gisements des minerais de fer De cette description, nous rappellerons le nouveau bassin minier normand, dont les minerais sont employés avec succès dans les usines métallurgiques du Nord. Il n'a oublié qu'une chose, c'est de dire que c'est lui qui, le premier, a découvert et fait mettre en exploitation ces mines qui, aujourd'hui, produisent chaque année un tonnage important.

Il nous a dit que dans les arts de la Paix quels qu'ils soient, l'acier est l'organe essentiel. Que dans les arts de la Guerre, c'est en acier que se font les obus et les blindages, c'est en acier que se font les canons. Sur la route des hommes, l'acier est le prodigieux organe de vie, et partout il témoigne de la noblesse de son métal.

Pour montrer d'une façon saisissante les progrès accomplis dans le Siècle de l'Acier dans les procédés de fabrication, il a, dans un très court historique, mis en parallèle, par contraste, les progrès accomplis lentement, durant les nombreux siècles de la fabrication du fer et les progrès rapides, surprenants, de la fabrication de l'acier Il a fait défiler successivement devant nos yeux les vues fixes et animées de tous les organes essentiels de la fabrication du métal ; il nous a montré les hauts-fourneaux avec leurs accessoires ; il nous a expliqué le fonctionnement de tous les engins qui en dépendent, puis ce furent les convertisseurs Bessemer, les fours Martin et les divers procédés modernes Bertrand, Thiel, Talbot, etc Enfin, le four électrique tout à fait à l'ordre du jour et dont depuis plusieurs années déjà, il signalait l'emploi et l'avenir. Enfin, il exposa la progression rapide des appareils de transformation : pilons, presses, laminoirs, depuis le martinet hydraulique jusqu'à la presse de six mille tonnes et au laminoir américain.

Dans une seconde partie, il a, par quelques expériences saisissantes, montré au public l'influence considérable que le travail du savant, dans son laboratoire, pouvait avoir sur l'œuvre de l'ingénieur à l'usine : en particulier, la détermination exacte des points critiques dont la connaissance permet d'effectuer la trempe d'une façon précise ; puis, l'usage des aciers dits « à coupe rapide », en faisant percer un bloc de fonte de 70 millim. d'épaisseur en une dizaine de secondes, soit 50 fois plus vite qu'avec les aciers ordinaires utilisés jusqu'à présent Enfin, il nous a exposé l'influence d'un refroidissement intense (par l'air liquide) sur les métaux ; ces quelques expériences ont parfaitement réussi et ont obtenu un plein succès.

Dans une troisième partie, M. Métayer a passé en revue les différents produits que l'industrie sidérurgique répand dans la surface du globe. Ponts gigantesques, canons, cuirassés, grues colossales, etc., etc.

Qu'il nous soit permis de remercier ici le distingué conférencier de tout l'intérêt qu'il a donné à la séance de dimanche. Nous sommes fiers de nous rappeler que c'est dans notre région du Nord qu'il a pris ses premières leçons industrielles et nous le félicitons d'avoir compté parmi nous, à ses débuts, un homme dont la valeur industrielle et pédagogique contribue hautement à la valeur technique des ingénieurs de l'Ecole Centrale de Paris.

J. HOCHSTETTER.

UN DRAME CONJUGAL

à Moulins-Lille

LE MEURTRIER EST INTERROGÉ ET DÉFÉRÉ AU PARQUET

Henri Danel, le cabaretier qui, lundi matin, tira sans la blesser grièvement cinq balles de revolver sur sa femme, cabaretière, rue de Maubeuge, s'est constitué prisonnier lundi soir, à neuf heures, au commissariat de permanence.

Nous avons dit que sa tentative de meurtre accomplie, le coupable avait disparu.

M. Ponnavoy, commissaire du 7e arrondissement, a interrogé Danel, qui lui a été amené mardi matin, et a obtenu des renseignements complets sur l'emploi de son temps.

Croyant avoir tué sa femme, Henri Danel avait d'abord couru au hasard, comme un fou, puis ne se voyant pas suivi, il avait recouvré son calme et donné un but à ses pas. Il s'était rendu chez un camarade malade, à Loos, avec lequel il avait passé quelques instants. Après une courte station rue de Jemmapes, il s'était ensuite dirigé vers l'atelier où travaille son fils aîné, dont il attendit la sortie. Les deux hommes passèrent ensemble une partie de la soirée et se rendirent, vers neuf heures, ainsi que nous l'avons dit, au poste de police.

Danel est un alcoolique invétéré. Bien qu'il ne fût pas en état d'ivresse lorsqu'il tira sur sa femme, son acte reste avant tout un acte imputable à la boisson.

Le vindicatif mari l'explique, lui, par l'ennui qu'il avait de vivre séparé de sa femme et de ses enfants. Il assure, en outre, que ce louable sentiment n'était pas déparé par le désir du sang et qu'en tirant sur sa femme, il n'avait que le désir innocent de l'effrayer et de l'engager à abandonner une demande de divorce dont elle serait à même d'apprécier le danger.

Danel, qui regrette que ses balles aient porté, après avoir fait tout ce qu'il fallait pour cela, avait acheté le revolver dont il s'est servi, chez un armurier de la Grande-Place, dimanche après-midi. Il l'avait payé dix francs et fait charger de six balles.

Prisonnier, exposé plus que jamais, à être séparé de l'épouse qu'il déclare aimer, Danel pleure toutes les larmes de son corps et manifeste le plus touchant des repentirs. Cela ne l'a d'ailleurs pas empêché de garder sa présence d'esprit et de répondre à M. Houeix, juge d'instruction, à la disposition duquel M. Ponnavoy l'a mis dans l'après-midi, qu'il se refusait à donner la moindre explication sans l'assistance de l'avocat qui lui sera désigné d'office.

Danel a été écroué à la maison d'arrêt.

COFFRES-FORTS GRUSON
21, Rue Royale, LILLE
— ENVOI DU CATALOGUE — 4106

AU PARQUET

Les apaches de Roubaix

C'est M. Delalé, juge d'instruction, qui a été chargé de faire l'enquête sur l'agression dont fut victime, à Roubaix, l'agent Toutlemonde, ainsi que le cabaretier Sleyart.

Les quatre inculpés, Jean Deknop, 32 ans, chiffonnier, rue Boucicaut, André Delfosse, 32 ans, maçon, demeurant dans un estaminet situé à l'angle des rues Franklin et Babylone, Alexandre Piquette, 30 ans, éboueur, rue Franklin, 141, Maximilien Duquesnoy, 23 ans, éboueur, boulevard Beaurepaire, 68, ont été amenés mardi matin, au parquet. Ils ont subi aussitôt un interrogatoire d'identité.

Le double crime de Tourcoing. — Départ de Vandamme

Vandamme, qui fut condamné à mort et dont la peine a été commuée, ces jours derniers, en celle des travaux forcés à perpétuité, sera transféré ce matin, à six heures, à Douai, où aura lieu l'entérinement des lettres de grâce. Le forçat a reçu mardi soir, la visite de sa sœur, habitant Hondschoote, venue pour lui faire ses adieux. L'entrevue fut des plus touchantes, et c'est complètement éplorée que Mlle Vandamme quitta la maison d'arrêt.

Un cambrioleur belge

ARRÊTÉ A LILLE

M Parisot, chef de la sûreté, a procédé mardi matin, à l'arrestation d'un nommé Floristan-Alfred Brion, 25 ans, domicilié depuis huit jours au n° 128 de la rue Solférino.

Brion, ancien marchand de meubles, est inculpé d'avoir cambriolé l'appartement de son voisin, M Van Peteghem, marchand d'oranges, avenue de Waterloo, 53, à Charleroi, en compagnie du nommé Camille Duculot, dit Guillard, actuellement détenu à la maison d'arrêt de Charleroi.

M. Van Peteghem, Brion et le domestique de ce dernier, Duculot, entretenaient depuis longtemps des relations amicales, quand Duculot ayant appris que son patron se trouvait dans une situation difficile lui suggéra l'idée de cambrioler l'appartement du marchand d'oranges.

Bien qu'il ne fut pas un commerçant très habile, Brion était cependant un honnête homme et hésitant à commettre pareil méfait, il repoussa tout d'abord le dessein de son serviteur.

C'était cependant, de l'avis de Duculot, le seul moyen de se tirer d'affaire. Cédant aux instances de ce dernier, il consentit enfin à l'aider dans l'exécution de son projet. Et un beau jour, tandis que M. Van Peteghem se trouvait au marché, Duculot, qui avait au préalable fabriqué une fausse clef, pénétrait par la lucarne du toit dans les appartements de M. Van Peteghem. Brion apportait son aide en surveillant les alentours et en faisant le guet.

La moisson fut importante, et c'est porteur de plusieurs obligations et de nombreux bijoux que le malfaiteur revint au domicile de son patron.

Bien que le produit du larcin s'élevait à une vingtaine de mille francs, il n'était toutefois pas suffisant, une fois partagé, pour éviter la débâcle qui guettait le marchand de meubles.

Brion, sur le point d'être mis en faillite, crut bon alors de prendre la fuite et de se réfugier à Lille, espérant vivre ici des jours heureux, entouré de l'affection de sa femme et de sa fillette.

Il avait malheureusement compté sans son fameux serviteur Duculot qui, après son départ, avait cru utile de jaser.

« C'est peut-être Brion qui a fait le coup, » disait-il à M. Van Peteghem, qui lui parlait du cambriolage commis dans sa demeure. S'il s'est sauvé, c'est qu'il a quelque chose à se reprocher. »

Persuadé qu'il tenait son voleur, M. Van Peteghem débarquait ces jours derniers dans notre ville et se mit aussitôt à la recherche de Brion Ce dernier, rapidement trouvé, fut, sur-le-champ, amené au bureau de la sûreté.

« Eh bien, oui, s'écria Brion, j'ai participé au cambriolage. Puisque Duculot m'a dénoncé, je raconterai tout. » Ses réticences, il déclara comment il avait été amené à prendre part au méfait. Il affirma qu'il ne s'était pas introduit dans le domicile de M. Van Peteghem et qu'il avait inconsciemment fait le guet, afin que le voleur ne fut pas surpris Pour prouver qu'il regrettait amèrement son acte, il porta alors la main à la poche et remit à M Van Peteghem tout ce qu'il possédait soit une somme de 1280 fr. Puis, comme aucun mandat d'arrêt n'avait été encore décerné contre lui par le parquet belge, il s'engagea à se tenir dans son appartement à la disposition de la justice

Ce mandat étant arrivé hier matin, deux agents sont allés aussitôt le chercher à son domicile Après les formalités d'extradition, Brion sera conduit à Charleroi.

Cinquantenaire chez les Pompiers

Les sous-officiers et caporaux du bataillon des sapeurs-pompiers organisent pour le dimanche 26 janvier, à 6 heures précises du soir, à la caserne Malus, salle de dépôt du matériel de réserve, décorée pour la circonstance et éclairée à l'électricité, un brillant concert en l'honneur du cinquantième anniversaire de l'entrée au bataillon du sergent retraité Mille. Le sergent-major Béguin, le caporal Crétal et le tambour Gérard, qui comptent également plus de cinquante ans depuis leur entrée au bataillon, assisteront à ce concert ; un joli souvenir leur sera offert de la part de l'administration municipale.

M. le commandant Belvin, M. Cointreau, adjoint au maire de Lille, MM. les officiers du bataillon, une délégation de chaque corps de troupe de la garnison, des sapeurs-pompiers de La Madeleine, de Roubaix et de Saint-André, assisteront à cette fête intime.